

L'entreprise NEXTTOO, Entreprise de Service du Numérique, est soucieuse de mener une politique en matière d'égalité des chances, et d'égalité Femmes/Hommes.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, des objectifs de progression doivent être publiés lorsque les résultats de l'Index de l'Égalité Professionnelle Femmes/Hommes obtenus par l'entreprise sont inférieurs à 85 points.

NEXTTOO a obtenu pour l'année 2022 une note globale à l'indice EGAPRO de 80/100, dont le détail des notes figure ci-après :

- 1- Indicateur écart de rémunération : 33/40
- 2- Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles : 35/35
- 3- Indicateur retour de congés maternité : non calculable (/15) car pas de retour de congé maternité en cours d'année
- 4- Indicateur hautes rémunérations : 0/10

Note obtenue : 68. Note maximale pouvant être obtenue : 85 Note finale sur 100 : **80**

Nous devons fixer les objectifs de progression pour les seuls indicateurs pour lesquels l'entreprise n'a pas atteint la note maximale.

Thème 1 : Écart de rémunérations Femmes/Hommes

Score maximum : 40. Score obtenu en 2022 : 33

Objectif - Se rapprocher plus étroitement des 40 points en réduisant l'écart de rémunération entre Hommes / Femmes en s'efforçant de réduire l'écart d'effectif en particulier sur les profils féminins expérimentés ou postes à responsabilité

Moyens:

- Continuer à considérer toutes les candidatures à l'embauche sans aucune discrimination de sexe
- Veiller à l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes à l'embauche pour un même poste et à compétences égales
- Veiller à l'égalité de traitement salarial entre les femmes et les hommes pour un même poste et à compétences égales tout au long du parcours professionnel dans l'entreprise

Thème 4 : Hautes rémunérations

Score maximum : 10. Score obtenu en 2022 : 0

Objectif - L'entreprise se fixe pour objectif, dans la mesure du possible, d'augmenter le nombre de salariés du sexe sous représenté à cet indicateur de l'index.

Moyen :

- Veiller à l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en matière d'évolution salariale, d'accès à la formation et de promotion interne vers des postes d'encadrement ou de direction
- Veiller à l'égalité de traitement des candidatures des deux sexes, notamment en cas de recrutement à des postes d'encadrement ou de direction

Les objectifs de progression seront publiés sur le site internet de Nextoo, sur la même page que le score global et les résultats obtenus à chaque indicateur de l'index. Ils resteront consultables jusqu'à ce que l'entreprise obtienne un niveau de résultat au moins égal à 85.

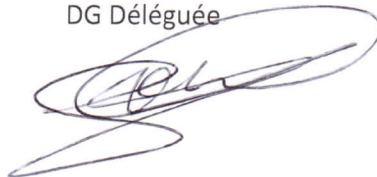
Les objectifs pourront par ailleurs être révisés en fonction des prochains résultats de l'entreprise à l'index.

Fait à ROUBAIX, le 25/08/2023

Décision Unilatérale de l'Employeur

Sunita KAHTERAN

DG Déléguée

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sunita Kahteran', written over a circular stamp or seal.